

C1 – Naissance de la ville de Joigny. Genèse du comté¹

1/ Le site de Joigny est occupé dès le néolithique

Si la naissance de Joigny est habituellement située vers 996, il est évident que le site est occupé depuis longtemps.

Un matériel lithique important (Objets en pierres taillées et polies) est retrouvé sur la Côte St Jacques.

JP Delor a découvert (Prospection aérienne) dans la zone « Les Champs Blancs-Les Ingles », les vestiges d'une nécropole protohistorique le long d'un chemin antique bordé de fossés évoquant un parcellaire ; il situe aussi une villa gallo-romaine sur les hauts de la côte St-Jacques.

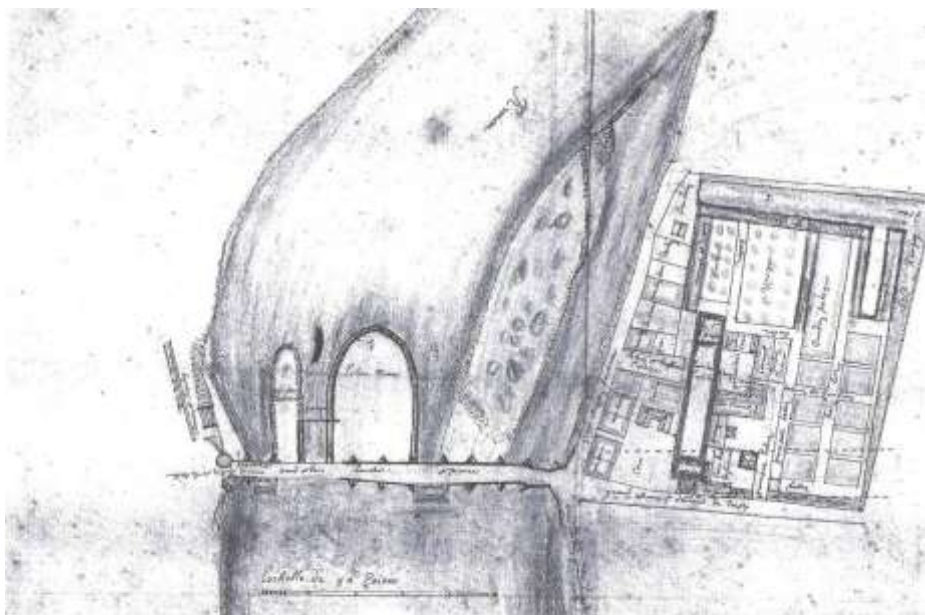
2/ La topographie du lieu se prête à l'installation humaine

La rivière Yonne a dû creuser son lit dans le crétacé supérieur entre les plateaux de la forêt d'Othe et du Montholon créant un lit alluvial large avec ses méandres migrants. Le confluent du Tholon et de l'Yonne est à l'origine d'un cône alluvial créant une terrasse relativement haute (Gérard Mottet) où s'installeront, en premier lieu, commanderie, hôpital, tanneries. A ce niveau, l'Yonne a comporté des bancs de sables et au moins une île qu'on retrouve jusqu'au XVIII^e siècle (Cf. le plan du maître de l'hôpital-lez-Pont Etienne Lefranc). La rivière était traversable à gué à ce niveau

3/ L'origine du toponyme « Joigny » remonte au 1^{er} ou 2^e siècle de notre ère.

C'est l'avis d'Yvan Lachat, spécialiste icaunais de toponymie, ancien président de la SAS ; il précise que « Joigny vient du nom d'homme « Jovinus » qui a donné le gentilice (Nom de famille ou de clan) « jovinius » et le nom de domaine « joviniacus ». Il s'agit d'un fundus (Domaine) gallo-romain datant du premier siècle ou du début du second siècle après J-C ».

Le lieu-dit « Joigny-la-Ville », situé au sud de la Madeleine, séparé de la route de Saint-Florentin par « les Ingles », doit bien être la traduction directe de Joviniacus villa. Pourtant aucune trace n'est retrouvée ; mais ce site n'a peut-être pas été fouillé



Plan établi par Maître Lefranc vers 1750 (en pointillé l'emprise de la nouvelle Grande Route de Paris à Lyon)

Pour Yvan Lachat, 2 autres fundi existent au moins, sans doute contemporains :

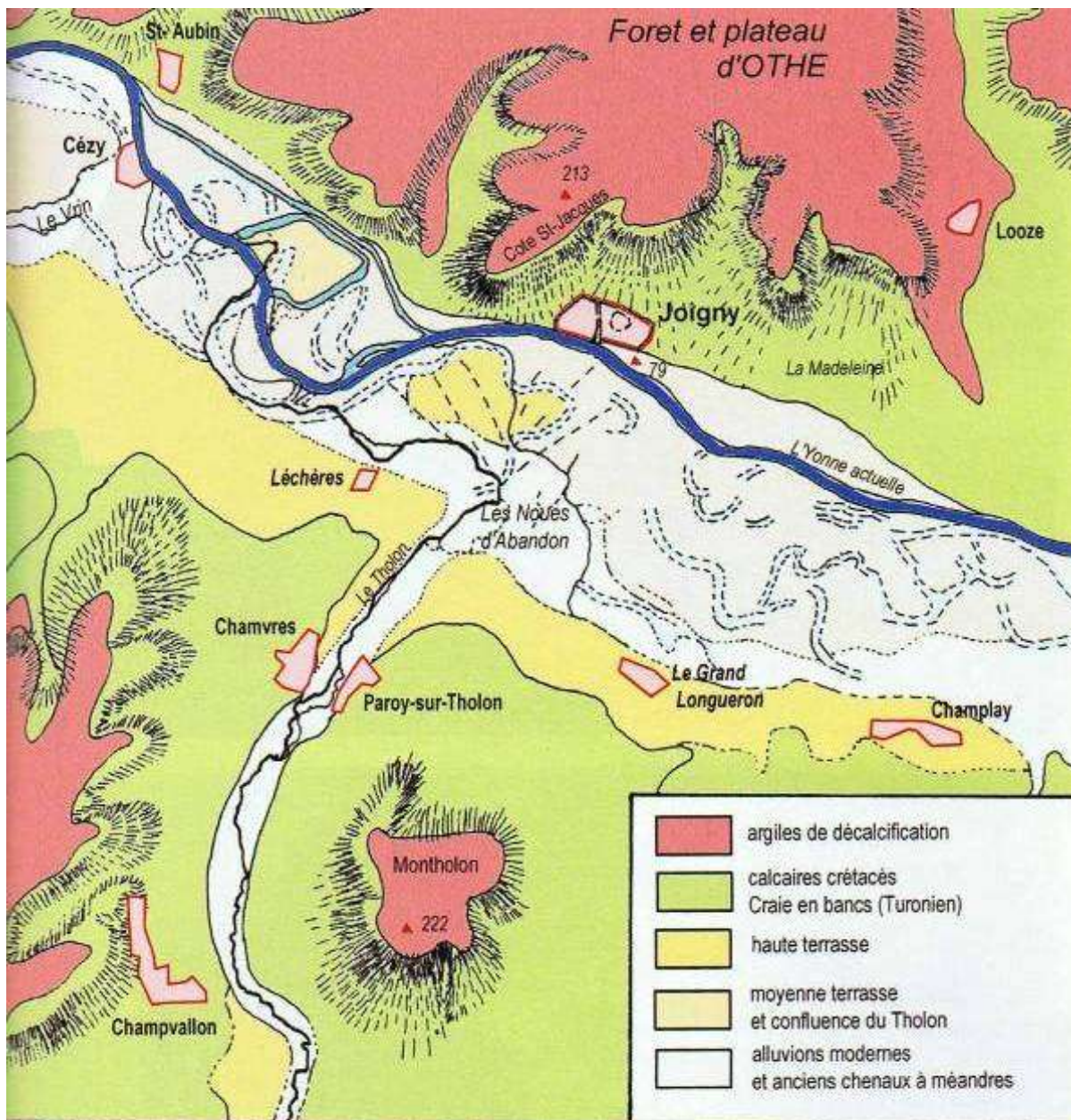
Epizy « doit son nom à un nom d'homme : Spicius, d'après spicilius, tiré du verbe spirare (souffler) dans son sens imagé. Ce toponyme s'est formé suivant la même loi que spiritus qui aboutit au français esprit. »

Pompelles. Toujours selon Lachat : « Nous devons nous trouver ici devant un fondus intitulé Pompilia villa. Pompilius et les noms Pompillus et Pompilla sont attestés dans l'anthroponomie romaine. La création du fundus doit être légèrement postérieure à celle de Joigny et Epizy, vraisemblablement vers le III^e siècle après J-C »

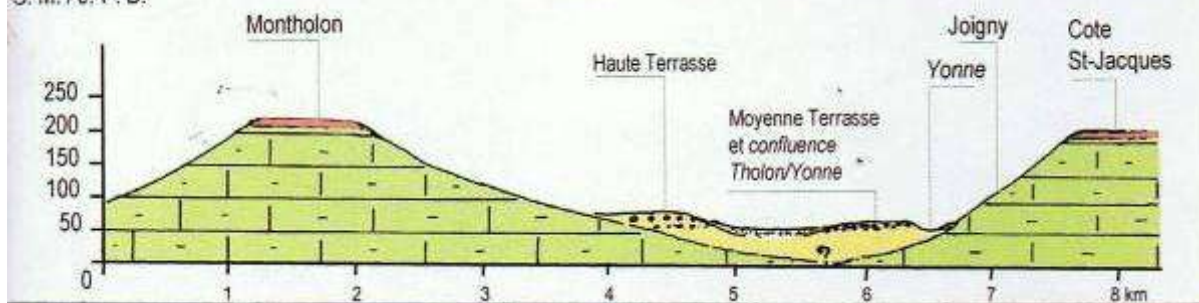
Ces données semblent attester une voie rive droite, reliant ces fundi, parallèle à la voie romaine située sur la rive gauche de la rivière.

Quant à Pompelles, il baliserait une voie, venant du gué se dirigeant plein sud, qui deviendra la chaussée Sully, presque au carrefour avec la voie romaine Autun-Lutèce.

¹ Université pour Tous de Bourgogne. UTJ. Année 2009-2010. Cours « Histoire de Joigny », par Bernard Fleury.



G. M. / J.-P. D.



4/ Le cimetière de Mouchette

Jean-Paul Delor, dans la Carte archéologique de la Gaule, rapporte les fouilles faites au lieu-dit Mouchette le long de la Collinière mettant à jour une grande quantité de tombes, près de 150, toutes orientées est-ouest avec cercueils en bois et céramiques déposées à droite de la tête (Didier Perrugot) ; il les situe un peu avant le III^e siècle.

Pignard (très contesté) dit dans l'historique de Joigny que "... la cité semble avoir existé dès les premiers temps de l'ère chrétienne, puisqu'on a découvert à environ deux cents mètres de Joigny au nord un ancien cimetière d'où l'on exhuma près 150 fosses contenant des ossements et des vases (Bien qu'il ne le nomme

pas, il s'agit probablement de Mouchette). Or, comme pendant les deux premiers siècles, on brûlait les corps, ce cimetière ne peut guère remonter plus haut que le IV^e siècle, mais il implique, à cette date, l'existence d'un village" (*Histoire illustrée de l'Yonne* par Maurice Pignard-Péguet, rubrique "Histoire des communes" dont le livre III est consacré à l'arrondissement de Joigny. Les pages 666 à 679 concernent Joigny (*Jauniacus, Joviniacum*).

5/ Les thermes gallo-romains de Haut-le-Pied

Ce site, fouillé en 1900 par Jacquelin, mais surtout par l'abbé Lacroix de 1939 à 1943 est daté de la période gallo-romaine. Il accompagne un centre sidérurgique dont l'importance se mesure aux nombreux monticules de scories, les ferriers, qui seront eux-mêmes exploités par la suite.

Haut-le-Pied est situé 8 km au nord de Joigny dans un lieu maintenant peu accessible (Le chêne qui portait ce nom a été abattu par la tempête de 1999).

6/ Les tombes mérovingiennes autour de Saint-Jean, Saint-André.

Dans ses chroniques de 1826 et 1827, Pérille-Courcelle rapporte la mise au jour, au nord et à l'est de l'église Saint-Jean, de sarcophages de pierre fermés, mais remplis de terre avec des objets de fer couchés sur la poitrine du défunt : épée, autre objet en forme de fleur de lys. L'abbé Merlange signale la découverte d'un autre sarcophage de pierre lors de travaux à l'ouest de la sacristie. Les fouilles de 1995 (Frédéric Devevey-Anne Delor) n'en ont pas mis à jour dans la zone comprise entre l'église et le château.

Par contre, d'autres sarcophages ont été retrouvés lors de travaux place Saint-André.

7/ Raynard le Petit Vieux (*Raynardus vetulus*) chasse des moines de l'abbaye Sainte-Marie de la Porte installés sur un promontoire de la cuesta pour y construire un château fort vers 990.

Dans la chronique de Saint-Pierre-le-Vif, première mention écrite concernant notre ville, un moine du nom de Clarius dit que Raynard le Petit Vieux, comte de Sens a chassé des moines pour y construire une place forte : un castrum (Là où furent découverts les sarcophages mérovingiens). Il s'agissait pour lui de baliser son comté au sud. Il en bâtit un autre au même moment sur le territoire de l'abbaye de Ferrières, ce sera Châteaurenard.

On peut considérer que ce castrum marque la création de la ville, car elle va naître autour de ce château, alors que les habitats précédents se situent soit plus à l'est, Joigny-la-Ville, les Ingles, les Champs Blancs, soit plus au nord, au sud de l'actuel terrain d'aviation.

8/ Le comté sera créé un peu plus tard sur les dépouilles du comté de Sens :

- Hypothèse classique : par héritage d'une fille du comte de Sens, Alix ou Adèle qui épouse Geoffroi
- Deuxième hypothèse (Etienne Meunier) : comté résultant d'une tractation entre le roi et le comte de Champagne, confortée par une transaction ultérieure échangeant Châteaurenard contre la région de Malay-le-Grand. En effet, à la suite de graves différends entre le comte de Sens et l'archevêque, ce dernier ayant demandé assistance au roi, qui, profitant de l'aubaine, avait rattaché le comté de Sens au domaine royal.

Notons, par ailleurs, que seul le roi a le pouvoir de créer comtes (A l'époque toujours dans la descendance des comtes carolingiens) et comtés.

9/ Le premier comte de Joigny assuré est Geoffroy, qui, en 1080, crée le Prieuré Notre-Dame, peut-être pour compenser l'expulsion des moines par Raynard (C'est l'avis de Maurice Valéry-Radot).

La Création du Prieuré Notre-Dame par Geoffroy, ses constitutions permettent de comprendre ce qu'était la ville : ses 4 chapelles celle du château, Saint-Jean, celles des vignes, Saint-Thibault et Saint-Martin - cette dernière n'est pas retrouvée après, et, bien sûr, la chapelle Notre-Dame du Prieuré.